

Cinq classes sans prof de néerlandais !

Hélène Lenoir

Directrice en exercice.

■ Demain comme chaque jour, à la première heure, je passerai anxieuse au secrétariat : combien de profs absents, quelles solutions au cas par cas, quels locaux, combien d'élèves susceptibles d'être licenciés... ?

Fin d'une semaine ordinaire du mois d'octobre avec son lot d'inattendus qui empêchent les chefs d'établissements scolaires de s'installer dans la routine. Madame L., professeur temporaire de néerlandais, en charge partielle au degré inférieur, m'annonce qu'elle met fin à son contrat. Elle a pu trouver une fonction avec une charge complète dans une institution plus proche de son domicile. J'en prends acte en exprimant ma bienveillance et en réfrénant mon inquiétude. Certes, les arguments personnels sont respectables. Mais pour moi, la directrice, et pour l'organisation de l'école, ce sera la galère.

La source est tarie

Il n'y a que des technocrates incurables pour croire que la plateforme numérique "primoweb" de recrutement va me dépanner. Une fois la rentrée de septembre passée, dans certaines disciplines la source est tarie. Peu ou pas de réservistes !

Sur la base de données qui devrait me faciliter la vie, la collecte pour les

cours de langues modernes est maigre : quelques CV de candidats sous-qualifiés ou de personnes qui égrènent un nombre impressionnant d'interims et dont aucune école, à première vue, n'a souhaité prolonger l'engagement.

Et puis, il y a ceux dont on sait entre directeurs qu'ils font des dégâts dans les classes... Désolée : l'enjeu n'est pas de remplir une case avec un passe-partout mais d'assumer une fonction d'enseignement-éducation avec un professionnel.

Si, par chance exceptionnelle, apparaissent des candidats dotés du titre requis pour la fonction, un contact téléphonique a vite dissipé mes espérances mesurées : la distance géographique est trop importante, la charge proposée n'est pas complète, la personne exerce déjà quelques heures dans un autre établissement et les horaires ne sont pas compatibles, etc.

Un parcours d'obstacles

En langues modernes, en mathématiques, en sciences et de plus en plus souvent dans d'autres matières, le moindre remplacement suite à un désistement, à une maternité ou à un congé de maladie

prolongé est devenu un parcours d'obstacles et de tracasseries dont la ligne d'arrivée recule inexorablement au fil de l'année scolaire. Et de même, dans l'enseignement qualifiant pour les cours techniques et ceux de pratique professionnelle de certains secteurs.

A ce jour, depuis octobre, les deux classes délaissées sont restées sans professeur de néerlandais. Trois autres classes s'y sont ajoutées, pour cause d'une absence prolongée de quinzaine en quinzaine pour raisons médicales. Il y a aussi ces heures de religion, laissées en friche en raison d'un congé parental, qui ne trouvent pas preneur parce que la charge est partielle et qu'il n'est plus autorisé de donner cours de religion sans une formation spécifique lourde. Et ces heures d'informatique pour lesquelles la chambre de pénurie, en stricte application des réglementations, a refusé l'affectation interne d'un professeur de sciences

humaines disposé à les prester en complément de charges.

Peu de parades possibles

Chaque matin, je guette les inévitables absences du jour qui viennent alourdir le tableau des classes sans prof. Gripes, gardes d'enfants malades, incidents matériels, encadrement de groupes dans les activités extérieures... font des horaires hebdomadaires de certaines classes un véritable gruyère : des trous dans les apprentissages et des creux dans la motivation des élèves.

Et c'est particulièrement néfaste pour les élèves du premier degré, là où se jouent tant de choses en matière de motivation, de confiance en soi, de méthode de travail.

Peu de parades internes. Le réfectoire utilisé comme salle d'étude résout l'énerverment des élèves souvent parqués là sans tâches précises à accomplir. Heures d'attente insupportables pour qui est déjà en

différend avec le monde de l'école. Les éducateurs, détournés de leurs missions premières, enfilent les heures de surveillance dans des locaux surpeuplés... jusqu'au pétage de plomb. Des enseignants s'épuisent en heures de remplacement ou d'encadrement au point de renoncer à certaines réunions de concertation pour récupérer la surcharge.

Ultime recours aux licenciements d'élèves qui se retrouvent dans la rue : il arrive qu'ils y fassent des "bêtises", plus ou moins lourdes de conséquences... Risque pris à contre-cœur mais au bout du bout de l'épuisement des ressources. Cours perdus, apprentissages lacunaires, décrochages larvés, tensions diverses, incidents critiques, déprimés professionnelles... La pénurie d'en-

seignants a des effets boule de neige sur tout l'éco-système de l'établissement.

Puis-je être convaincante ?

Il me faut néanmoins raviver mes convictions pour expliquer aux élèves sans professeur de néerlandais depuis près de cinq mois que personne ne leur en veut, que certes il y aura du retard dans leurs apprentissages, mais que les concernant les évaluations de fin d'année seront adaptées en fonction des circonstances, et puis que l'an prochain, on essaiera de leur offrir un dispositif de soutien... Je perçois et je comprends leur scepticisme. Puis-je être vraiment convaincante ?

Tout à l'heure, je devrai aussi répondre aux inquiétudes des parents, voire à des protestations véhémentes. Eh non, le premier venu ne peut assurer un interim. Eh oui, enseigner, c'est une affaire de professionnels... mais le métier n'attire plus, singulièrement dans les domaines qui permettent une conversion vers les barèmes, primes, avantages du secteur privé. Le privé, ce n'est pas toujours le pactole. Bien sûr. Mais le métier d'enseignant, c'est parfois très pénible, surtout en début et en fin de carrière selon les études sur la mobilité professionnelle.

Parfois, une phrase me brûle les lèvres : Chers parents, si votre enfant est doué pour les langues, l'incitez-vous à endosser ce beau métier d'enseignant dont vous me parlez, tout en décrivant par ailleurs le

monde de l'École, toujours trop ceci... et trop peu cela... ? Mais, par souci de courtoisie, j'en reste au discours convenu sur le principe de réalité : marché de l'emploi, pénurie saisonnière dans certaines fonctions, pic des gripes, organisation de l'école...

Et encore combien d'autres ?

Demain, à la première heure, je passerai anxieuse au secrétariat : combien de profs absents, quelles solutions au cas par cas, quels locaux, combien d'élèves susceptibles d'être licenciés... ? Au fil des heures de la journée, je désamorcerai des tensions, j'écouterai avec patience et impuissance des doléances, je ravalerai mon humeur, je trouverai quelques rustines... Et j'essaierai tant bien que mal de préserver ma propre santé.

Alors, mesdames et messieurs les décideurs, n'oubliez pas cet angle mort du Pacte pour un enseignement d'excellence : une revalorisation plus que symbolique des métiers de l'enseignement. La gouvernance inscrite dans le Pacte fait le pari d'enseignants autonomes, créatifs, responsables. On ne les attirera pas en les payant de mots !

→ *Hélène Lenoir est également militante au sein du mouvement ChanGements pour l'égalité.*

→ *Le titre, l'introduction et les intertitres sont de la rédaction. Titre original "La pénurie d'enseignants, ce n'est pas que des statistiques !"*

C'est surtout néfaste pour les élèves du

premier degré, là où se jouent tant de choses en matière

de motivation, de confiance en soi, de méthode de travail.